D1746 CN.

GUICHET

EXTRAIT

COPARC

Société Anonyme au capital de 36.000.000 Francs
régie par le Code des Assurances

Siège Social : 32 rue La Boétie - 75008 PARIS

B 331 280 776

84B13476

21 DEC. 1993

68285

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 26 NOVEMBRE 1993

L'an mil neuf cent quatre vingt treize
le vingt-six novembre
à 15 heures,

Les Administrateurs de la Société se sont réunis au siège social de la société sur convocation du Président.

Etaient présents :

. Monsieur Jean-François VERT, Président
. Monsieur Bruno de GUILLEBON, Administrateur,
. Monsieur Daniel BLANCHARD, Administrateur,
. Monsieur Bruno JACQUOT, Administrateur,

Etaient absents et excusés :

. W FINANCE, représentée par Monsieur Stéphane DEMOLY, Administrateur,
. GPA VIE, représentée par Monsieur Daniel BANCHARD, Administrateur,
. PFA VIE, représentée par Monsieur Jean-Philippe THIERRY, Administrateur,

Monsieur le Président constate que les Administrateurs ont émargé le registre de présence, le Conseil réunissant le quorum peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Septembre 1993,
- Démission du Président du Conseil d'Administration,
- Nomination du Président du Conseil d'Administration.

Le Président informe tout d'abord le Conseil de la démission des Sociétés GPA VIE et PFA VIE de leurs mandats d'Administrateurs.

Le Conseil prend acte de ces démissions.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DE LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 1993

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Puis Monsieur VERT informe le Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil prend acte de la démission des fonctions de Président de Monsieur VERT, qui prend effet à compter de ce jour.

Monsieur VERT assurera désormais les fonctions de Directeur Général de la société. Le Conseil lui donne tous pouvoirs pour signer toutes conventions à intervenir avec la société.

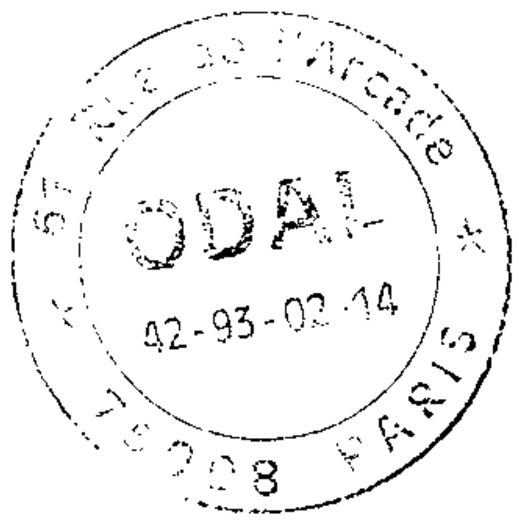
NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur la proposition de Monsieur VERT, le Conseil, à l'unanimité, nomme aux fonctions de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Daniel BLANCHARD, pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Monsieur Daniel BLANCHARD remercie les membres du Conseil de la confiance qu'ils lui témoignent, accepte les fonctions qui lui sont ainsi conférées et déclare qu'il n'exerce pas plus de deux mandats de Président de sociétés anonymes ayant leur siège social en France métropolitaine.

Le Président

Un Administrateur


ODAL
42-93-02-14